

vie nationale d'attac france : we de réflexion stratégique des 16 et 17 octobre

J'ai représenté **attac 17** au week-end de réflexion stratégique organisé par **attac France** les 16 et 17 Octobre. Voici un petit retour rapide.

Ce temps de débat a été organisé par un groupe de militant-e-s tiré-e-s au sort parmi des volontaires, huit personnes, quatre hommes et quatre femmes. Et au final ce sont surtout quatre femmes et un homme qui ont fait le travail.

Le but de ces deux jours était de préparer le rapport d'orientation stratégiques qui sera élaboré par le Conseil d'Administration. Au fil des différents ateliers, sont remontées des propositions en nombre important. Les rapports du travail effectué sont sur le site d'**attac France** (1). Le CA travaillera sur ces propositions et le rapport d'orientation sera une première fois débattu et amendé lors des assises qui se tiendront les 14 et 15 mai 2022. L'Assemblée Générale d'**attac France** aura lieu en octobre.

Sur les quinze ateliers proposés, j'ai participé aux ateliers suivant :

- Comment construire l'expertise collective à **attac** ?
- Quels supports de vulgarisation à **attac** ?
- La décision à **attac**, où se prend-elle ? Comment est-elle contrôlée ?
- Et enfin, Comment fonctionner en inter-organisations ?

La forme des ateliers était soit sous forme de débat mouvant, ou en petit groupe de façon à ce que chacun-e puisse y contribuer. De cette façon, non professorale, mais plutôt de style "éducopop", de nombreuses suggestions et constats ont pu

émerger .

L'idée de tirage au sort pour désigner les administrateurs a été évoquée. A aussi été proposée la création d'un "collège" comités locaux au CA, de la même façon qu'il y a un collège des membres fondateurs.

Globalement il a été beaucoup question des liens entre Comités Locaux et CA national en notant que les informations, décisions, ... étaient trop descendantes.

J'ai par exemple suggéré la chose suivante (avec comme exemple les communiqués concernant le passe sanitaire) : "mettre en place un processus pour associer les comités locaux en amont de communications sur des sujets sensibles".

Lors de la clôture par Annick Coupé et Julien Rivoire (deux des nouveaux porte parole), il a été noté l'expérimentation intéressante de ce WE de préparation d'AG qui permet de produire de l'imagination collective, que les "fondamentaux" de notre organisation se regardent au sein du contexte et de l'évolution de notre société et que forcément nous devons évoluer. Nous devons être vigilants à construire de la cohérence ...

En discutant avec d'autres représentants de CL je me suis rendu compte que d'autre sont, comme nous, à une charnière.

Prochain rendez-vous national : CNCL les 5 et 6 Février 2022.
(1) <https://vie-interne.attac.org/instances-et-cls/ag/2022/compte-rendus-des-ateliers-du-week-end-strategique/>

marie-paule murail

demande d'une position d'attac sur le passe vaccinal

Le contexte actuel de projet de mise en place du passe vaccinal m'a amenée à relire l'article d'**attac** qui date du 22 septembre et mis en lien dans ta réponse . A cette époque, le CA d'**attac France** avait souhaité faire le point sur la crise sanitaire .

Il rappelait son opposition au passe sanitaire et précisait « Les conditions de mise en œuvre du passe sanitaire posent également des questions en matière de libertés publiques. Elles permettent d'exclure de certains emplois, transports et lieux des personnes dont la situation ne répond pas aux critères fixés par l'État. La CNIL souligne « le risque d'accoutumance et de banalisation de tels dispositifs, attentatoires à la vie privée, et de glissement, à l'avenir, et potentiellement pour d'autres considérations, vers une société où de tels contrôles deviendraient la norme et non l'exception » .

La situation a beaucoup évoluée, dans le mauvais sens, depuis septembre : vaccination des adolescents, vaccination des enfants, le projet de passe vaccinal et enfin la stigmatisation appuyée sur les personnes qui ont fait le choix de ne pas se vacciner ou de ne pas procéder aux nouvelles injections. Cette stigmatisation allant même jusqu'à rendre responsable une partie de la population du mauvais fonctionnement de l'hôpital public ! Cette propagande gouvernementale visant nos dirigeants à se dédouaner de leurs responsabilités est scandaleuse.

La discussion parlementaire va permettre de reculer de quelques jours la mise en place de ce passe vaccinal dès la mi janvier. Mais fin janvier à coup sûr une partie de la population ne pourra plus prendre le train (CNCL compromise pour de nombreuses-x militant-e-s), accéder aux activités culturelles et de loisirs, etc

Sans décision formelle au sein de notre CA local, les discussions sur ce projet de loi - qui gravit un échelon de plus en matière d'atteinte aux libertés - sont régulières, des militant.e.s s'interrogent sur la non position d'**attac France**. Certain.e.s s'interrogent de ce fait sur leur engagement à **attac**.

Aussi je me permets de réinterroger de nouveau le CA d'**attac France** : le CA a-t-il prévu une nouvelle communication sur la crise sanitaire, les décisions gouvernementales et sur ce projet de loi ? Les militants sont dans l'attente.

Avec tous mes remerciements anticipés,
Bien militamment,

Voir en retour la déclaration du CA paragraphe 3 de la déclaration du 13 Janvier : <https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/declaration-du-ca-face-au-neoliberalisme-autoritaire-et-au-neofascisme-attac-se>

marie-paule murail